

Le CIRRNET est un réseau suprarégional de systèmes locaux de déclaration des erreurs qui permet aux institutions sanitaires affiliées de transmettre leurs signalements de manière anonymisée à une banque de données centrale. Créé à l'origine par la Société suisse d'anesthésiologie et de réanimation (SSAR), il a été confié en 2006 à la fondation Sécurité des patients Suisse. La saisie centralisée de déclarations CIRS particulièrement pertinentes a pour but d'identifier des problématiques se posant à l'échelle nationale, d'élaborer – avec l'aide de spécialistes – des recommandations ayant trait à la sécurité des patients et de les communiquer notamment sous forme de Quick-Alerts® et/ou lors de journées dédiées. Les membres du réseau peuvent en outre consulter toutes les déclarations du CIRRNET dans la partie « Closed User » du site internet et les utiliser pour appuyer la formation interne.

Description du système

- Gestion du CIRRNET par des collaborateurs et collaboratrices de la fondation Sécurité des patients Suisse : exploitation technique du réseau, gestion de la banque de données et du site internet, élaboration de Quick-Alerts, entretien du réseau et organisation de manifestations CIRRNET
- 45 institutions membres représentant 87 sites :
 - 59 hôpitaux de soins aigus (dont certains avec secteurs réadaptation, soins de longue durée, psychiatrie, prise en charge ambulatoire)
 - 13 centres de réadaptation
 - 3 cliniques psychiatriques
 - 1 établissement de soins de longue durée
 - 7 organisations d'aide et de soins à domicile
 - 4 autres institutions/organisations
- Comité du CIRRNET en qualité d'organe consultatif, représentant toutes les régions du pays, toutes les tailles d'institutions, les hôpitaux universitaires ainsi que les différents secteurs de prise en charge et groupes professionnels

Prestations du CIRRNET

- Publication de 3 à 5 Quick-Alerts¹/an² en moyenne
- Publication de recommandations spécifiques par thématique (p. ex. transport intrahospitalier de patients)
- Tenue annuelle de la Journée CIRRNET (ainsi que, depuis 2021, vidéoconférences de réseau)
- Assistance d'institutions sanitaires pour la gestion du CIRS
- Rapport annuel
- Prestations répondant à des besoins spécifiques
 - Mise en place/exploitation de systèmes de déclaration temporaires (p. ex. CIRS Covid-19)
 - Élaboration de documents spécifiques à une thématique (p. ex. questions juridiques liées aux CIRS)
 - Organisation d'ateliers sur la gestion d'un CIRS
 - Élaboration de documents de référence (p. ex. « Recommandations pour la gestion d'un système de déclaration et d'apprentissage »)
 - Publication d'articles spécialisés en lien avec les évaluations du CIRRNET, les Quick-Alerts, etc.
 - Assistance interne (p. ex. fourniture de données et d'informations pour des projets de la fondation)
 - Réalisation d'évaluations et d'analyses spécifiques à des thématiques

¹Investissement interne/Quick-Alert : entre 80 et 200 heures, plus contribution pour la participation de spécialistes externes (p. ex. sociétés médicales)

²Moyenne des dernières années sans les événements particuliers (p. ex. vacance temporaire d'un poste ou investissement supplémentaire)